

# REPUBLIQUE FRANCAISE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## MAIRIE DE SAINT -YBARS

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**Le Conseil se réunira à La Mairie**

*Le Mercredi 29 Juillet 2015*

*A 20h00*

*Affiché le 22 Juillet 2015*

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### ORDRE DU JOUR

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Session ordinaire

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- Approbation du procès verbal de la séance du 15 Avril 2015,
- Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec ERDF pour l'enfouissement de la ligne HTA l'Embranchement Cardine, installation d'un poste P11 Lieu le Pré Communal, installation d'un support R4 au lotissement les Naudettes,
- Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la restauration du clocher auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du Conseil Régional Midi Pyrénées, du Conseil Départemental de l'Ariège,
- Délibération pour la modification des statuts du Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Ariège (SDCEA),
- Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à verser la cotisation à l'Association des Bastides d'Ariège,
- Délibération pour la suppression des régies cantine et commission culturelle,
- Délibération pour le changement d'appellation de diverses associations,
- Délibération pour l'acceptation de candidature de Madame ANTHUNES Anne à la commission des travaux et de la culture,
- Délibération pour la suppression d'un emploi d'Agent Administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 30h00 par semaine,
- Délibération pour la création d'un emploi d'agent administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à raison de 35h00 par semaine,
- Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer le marché pour la désignation d'un Maître d'œuvre pour la remise en état du système réversible chauffage climatisation et plafond de la salle des fêtes,
- Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer le marché pour la désignation du prestataire pour la fourniture des repas de midi à la cantine scolaire,
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à présenter la demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmé (AD'AP),
- Lecture de la décision n° 001-2015 concernant le remboursement afférent au litige de la salle des fêtes,
- Questions diverses.

Le Maire  
Francis BOY